



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents vasculaires cérébraux

Question écrite n° 75909

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les accidents vasculaires cérébraux (AVC). D'après certaines études menées par le biais de discussions et de questionnaires, il semblerait que les premiers signes des AVC soient difficiles à reconnaître par le grand public. En effet, parmi les participants, il y avait des victimes d'AVC, leur partenaire mais aussi d'autres personnes qui n'y étaient pas a priori sensibilisées. Selon ces mêmes victimes, les troubles initialement rencontrés n'avaient pas évoqué l'AVC car ils ne correspondaient pas à ce qu'ils avaient pu lire sur cet événement cérébrovasculaire. Aussi, en raison de l'importance du délai de prise en charge, une meilleure information sur les premiers symptômes paraît indispensable. Il souhaiterait donc savoir s'il entend prendre des mesures en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75909

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé, famille et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 mai 2002, page 2459